

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module Performances dans les AVQ et les habiletés physiques 2020-2021

Code	Type de formation *		
S.ER.SO.1216.F.20	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
10 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Distinguer différentes approches notamment celles de rééducation (remédiation), de maintien, de compensation (adaptation/réadaptation) et de prévention.

Appliquer les concepts de la biomécanique à l'analyse de postures et de mouvements de la vie quotidienne.

Expliquer les différentes modalités d'intervention pour la prévention et le traitement des escarres.

Sélectionner et adapter un fauteuil roulant et des aides à la posture, permettre l'apprentissage de leur utilisation.

Appréhender les difficultés dans les AVQ et les AIVQ des personnes en présence de différentes déficiences (essentiellement motrices, sensibles, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).

Expliquer les procédures d'évaluation des principales AVQ et AIVQ.

Choisir des instruments de mesure valides des performances.

Décrire les différentes caractéristiques (principes et techniques) des modèles de pratiques en neuroéducation/neuroadaptation et du cadre de référence biomécanique.

Proposer des interventions adaptées de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent différentes déficiences (essentiellement motrices, sensibles, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Approches et modèles d'intervention, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, L. Boiron, C. Genet, M.-A. Pellerin)

Unité 2. Posture, mouvement et déplacement, 3 ECTS (M. Bertrand Leiser, L. Boiron, E. Bourlout, C. Genet, M.-A. Pellerin, N. Perret, F. Rebeaud)

Unité 3. Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, L. Boiron, G. Ehretsmann, C. Genet)

Unité 4. Interventions auprès de populations spécifiques, 4 ECTS (V. Ducommun, F. Francescotti-Paquier, C. Genet, B. Jost, J.-M. Meyrat, S. Moroszlay, D. Nicolet, F. Rebeaud, M. Steffen), autre vacataire.

Modalités pédagogiques générales

150 périodes

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.

Tous les ateliers sont obligatoires.

L'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence en tout temps.

Unité 1. Approches et modèles d'intervention

14 périodes

Approches d'intervention (2)

Aides techniques (2)

Apprentissage moteur (4)

Cadre de référence biomécanique (2)

Modèles de pratiques en neurologie (4)

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 1 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 2 - Posture, mouvement et déplacement

54 périodes

Eléments de biomécanique (2)

Equilibre: Définition (2), observation (2), instruments de mesure (4).

Marche: Cycle de marche (1), observation (1), aides techniques à la marche (4).

Transferts: Utilisation d'aides techniques aux transferts (4), analyses de situations de manutention (8).

Positionnement: Positionnement adapté et prévention des complications (12).

Choix du fauteuil roulant, processus d'attribution, réglage et adaptation du fauteuil roulant afin de favoriser la performance occupationnelle (14).

Unité 2 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 3 - Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)

32 périodes

AVQ et AIVQ: Evaluation des performances, aménagement/adaptation de la tâche et de l'environnement, apprentissage, analyses de situations d'AVQ et D'AIVQ.

Technologies de l'information et de communication (TIC): Evaluation des performances, technologies existantes et d'adaptation de matériel, de tâche et d'environnement, analyses de situations d'utilisation des TIC.

Unité 3 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 4 - Interventions auprès de populations spécifiques

50 périodes

Pratique auprès de personnes ayant eu un AVC: Phases / Itinéraire clinique, incapacités, instruments de mesure et interventions (6).

Pratique auprès de personnes ayant eu un TCC: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2).

Pratique auprès de personnes ayant la maladie de Parkinson: Incapacités, instruments de mesure et interventions (4).

Pratique auprès de personnes ayant la sclérose en plaques et auprès de personnes ayant la sclérose amyotrophique: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2).

Pratique auprès de personnes avec des affections des membres inférieurs (Fracture MI, prothèse MI, amputation): Incapacités, instruments de mesure et interventions (4).

Pratique auprès de personnes qui chutent (4): dépistage et intervention.

Pratique auprès de personnes avec des problématiques rachidiennes et auprès de personnes ayant la fibromyalgie: prévention, incapacités, instruments de mesure et interventions (4).

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: sensibilisation, dépistage, communication (général, langage des signes, langage parlé complété, lecture labiale), aides techniques, adaptation de l'environnement (12).

Pratique auprès de personnes aveugles et malvoyantes: sensibilisation, dépistage, accompagnement, aides techniques, adaptation de l'environnement (12).

Unité 4 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension des concepts, modèles et procédures vus en cours. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des incapacités et des limitations de participation dans les AVQ et AIVQ liées à des déficits moteurs, sensitifs ou sensoriels ou encore à une tolérance à l'effort limitée et qui peuvent présenter aussi des troubles cognitifs associés.

Modalités d'évaluation

Les évaluations et les unités sont notées au 1/10 de point; la note du module est une moyenne pondérée des notes des unités, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Unité 1 et une partie de l'unité 4 (sauf partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes): Examen écrit individuel d'une durée de 3h30 en semaine 27. La note obtenue compte pour 4/10 de la note du module.

Unité 2: Examen oral avec démonstration pratique individuel de 15 minutes en semaine 27. La note obtenue compte pour 3/10 de la note du module.

Unité 3: Evaluation au fil des cours sur la base des exercices présentés et rendus. La note obtenue compte pour 2/10 de la note du module.

La présence est obligatoire à tous les cours de l'unité 3. En cas d'absence non justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, pour chaque cours 1/6 est attribué à l'exercice. En cas d'absence justifiée, un travail complémentaire est demandé (un nouvel exercice est fait seul et rendu le lundi de la semaine 27).

Unité 4: Dossier pour la partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: Dossier à rendre le lundi de la semaine 27.

La note obtenue compte pour 1/10 de la note du module.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Les examens écrits et l'examen avec démonstration pratique (unités 1, 2 et partie de l'unité 4) sont refaits en semaine 37.

Les exercices écrits de l'unité 3 sont complétés ou corrigés pour la semaine 37.

Le dossier de l'unité 4 sur la pratique auprès des personnes sourdes et malentendantes est remédié seulement en cas d'insuffisance du dossier contribuant à l'échec. La modalité de remédiation est un examen oral de 10 min. en semaine 37.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

8 Remarques

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s de cours avec une note inférieure à 4 est ou sont remédié·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité·s remédiée·s avec celle de la ou des unité·s ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

- Armstrong W., Borg J., Krizack M., Lindsley A., Mines K., Pearlman J., Reisinger K., & Sheldon S. (2008). *Guide pour les services de fauteuils roulants manuels dans les régions à faibles revenus*. Organisation Mondiale de la Santé. Récupéré de:
http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481_fre.pdf
- Batavia, M (2010). *The wheelchair evaluation: a clinician's guide*. Jones and Bartlett Publishers
- Boyanov B. (2009). *Manuel pratique de mobilisation: Comment éviter les lombalgies ?* Masson.
- Dotte P. (2009). *Méthode de manutention des malades: Ergomotricité dans le domaine du soin*. Maloine.
- Engström B. (2009). *L'assise ergonomique*. Format Edition.
- McHugh Pendleton H., & Schultz-Krohn W. (Eds), (2018). *Pedretti's occupational therapy: practice skills for physical dysfunction (8th ed.)*. Mosby Elsevier.
- Ravaud J.-F., Lofaso F., & Lepoutre, F. X. (Éds). (2008). *Le fauteuil roulant*. Actes des 21e entretiens de la Fondation Garches. Frison Roche.
- Valdenaire R. & Yi D. (2010). *Manutention de personnes et ergonomie: Techniques classées par degrés d'autonomie du patient*. Estem.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

10 Enseignants

M. Bertrand Leiser
L. Boiron
E. Bourloud
V. Ducommun
G. Ehretsmann
F. Francescotti-Paquier
C. Genet
B. Jost
J.-M. Meyrat
S. Moroszlay
D. Nicolet
M.-A. Pellerin
N. Perret
F. Rebeaud
M. Steffen
Autre vacataire

Nom du responsable de module *

Catherine GENET

Descriptif validé le *

28.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER